

DEPARTEMENT
de la Charente - Maritime
COMMUNE de ROYAN (2)

DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION (1) DU CONSEIL

DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU 28 Juin 2010
concernant l'approbation du compte de gestion présenté
par M. BRANGER, receveur

Le Conseil municipal Le Conseil Le Comité syndical (1)

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2009, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des mandats à recevoir, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recevoir et l'état des restes à payer :

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2009 ;

Après avoir assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2008, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant :

DCM n° 10.182

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009, y compris celles relatives à la journée complémentaire;

2° Statuant sur l'exécution du ou des budgets annexes suivants de l'exercice 2009 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes : CAMPING

EAU POTABLE

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

— Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2009, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part (1) ;

— Ou demande à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés, d'exiger (1) ;

Fait et délibéré à ROYAN

le 28 JUIN 2010

Ont signé au registre des délibérations : MM. QUENTIN, M. GIRARD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BRESSON, Mme LECOMTE, M. FLOUHE, Mme WILLMANN, Mme CIRARD, LANDEVE, Mme BRUZIDOU, adjoints, Mme BARBAUD, BUEHERON, M. EAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DESCHAMP, Mme DULMEER, Mme ALMAS, Mme FALOUET, MOK, M. GUIARD, M. LABIDA, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MESTIO, M. MEEUE, M. PAVON, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.



Pour expédition conforme :

Pour la Préfecture - Maire
Le Prémier Adjoint

(1) Rayer la mention inutile.

Benoît Girard